

Informations pour les propriétaires de chiens

Nouvelles dispositions – nouveau système

En raison de certaines adaptations de la loi suisse, le remplacement de la base de données actuelle pour les chiens était nécessaire et fut décidé par le canton.

Amicus - la nouvelle base de donnée pour la Suisse

Dans le cadre d'un partenariat privé-public, Identitas AG dirige la nouvelle base de données AMICUS pour les chiens depuis le 1^{er} janvier 2016. Les données des chiens ainsi que les coordonnées de leur propriétaire contenues jusqu'à présent dans le programme ANIS ont été transférées à AMICUS.

Fonctions

Les communes possèdent un rôle déterminant afin d'améliorer la qualité des données, lors du recensement et de l'enregistrement des propriétaires de chiens. Les vétérinaires praticiens sont responsables de l'enregistrement des chiens. Les propriétaires de chiens ont accès à leurs données et à celles de leur chien sur www.amicus.ch.

Vos données

Si vous possédez déjà un chien, vous pouvez vous connecter avec votre nom d'utilisateur et mot de passe d'ANIS sur le site d'AMICUS : www.amicus.ch.

Votre premier chien

Vous n'avez encore jamais eu de chien et aimeriez désormais en avoir un ? Alors faites-vous enregistrer en tant que propriétaire de chien sur AMICUS par votre commune. Votre nom d'utilisateur et votre mot de passe vous seront transmis par la poste. Après quoi vous pourrez vous connecter sur www.amicus.ch.

Enregistrement et puce électronique

Prenez rendez-vous chez votre vétérinaire avec votre chien et votre ID personnel. Il implantera une puce à votre chien et annoncera à AMICUS que vous êtes le propriétaire.

Déclarations obligatoires

Vous et votre chien êtes désormais enregistrés chez AMICUS. En tant que propriétaire de chien, vous êtes tenu d'annoncer les événements suivants à AMICUS :

- Perte ou transmission du chien à une tierce personne
- Exportation du chien à l'étranger
- Décès du chien

Autres fonctions d'utilisation

Vous accédez à :

Vos données personnelles et à celles de votre chien

Vous gérez :

Les données concernant l'adresse e-mail, le numéro de téléphone, la langue et l'utilisation du chien.

Vous pouvez :

Mentionner l'adresse de votre lieu de vacances, faire une nouvelle commande de la Petcard (carte d'identité pour chien)

Avez-vous des questions ?

Adressez-vous svp à AMICUS-Helpdesk !

Téléphone : 0848 777 100

E-mail : info@amicus.ch / www.amicus.ch